

## **Covid-19 : levée partielle d'interdiction de circulation en mai**

### **Covid-19 : levée partielle d'interdiction de circulation en mai**

Dans le contexte actuel de reprise de l'activité économique suite à la pandémie du Covid-19, les pouvoirs publics ont mis en place des levées d'interdiction de circulation pour certaines activités au cours du mois de mai 2020.

Attention, les levées d'interdiction de circulation concernent quelques activités à certaines dates.

#### **Retrouvez les trois arrêtés détaillant les modalités des levées d'interdiction de circulation ci-dessous :**

[Arrêté du 2 mai 2020 portant levée de l'interdiction de circulation de certains types de véhicules de transport de marchandises, les jeudi 7 mai, vendredi 8 mai, mercredi 20 mai et jeudi 21 mai 2020 dans le cadre de la crise épidémique du coronavirus « Covid-19 »](#)

[Arrêté du 2 mai 2020 portant levée de l'interdiction de circulation pour les véhicules effectuant des déménagements, les mercredi 20 mai, jeudi 21 mai, dimanche 30 mai et lundi 1er juin 2020 dans le cadre de la crise épidémique du coronavirus « Covid-19 »](#)

[Arrêté du 2 mai 2020 portant levée de l'interdiction de circulation de certains types de véhicules de transport de marchandises, les dimanche 3 mai, jeudi 7 mai, vendredi 8 mai, samedi 9 mai et dimanche 10 mai 2020, pour les activités de transport de colis de messagerie dans le cadre de la crise épidémique du coronavirus « Covid-19 »](#)

**Retrouver l'arrêté du 2 mars 2015 consolidé au 27.4.2020 régissant les  
interdictions de circulation**

[Arrêté du 2 mars 2015 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de  
marchandises à certaines périodes - version consolidée au 27.4.2020](#)